

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

BUDGET GÉNÉRAL
MISSION MINISTÉRIELLE
PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE FINANCES POUR

2021



PROGRAMME 355

**CHARGE DE LA DETTE DE SNCF RÉSEAU REPRISE PAR L'ÉTAT (CRÉDITS
ÉVALUATIFS)**

MINISTRE CONCERNÉ : BRUNO LE MAIRE, MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DE LA RELANCE

PRÉSENTATION STRATÉGIQUE DU PROJET ANNUEL DE PERFORMANCES

Odile RENAUD-BASSO

Directrice générale du Trésor

Responsable du programme n° 355 : Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (crédits évaluatifs)

La réforme du système ferroviaire actée en 2018 s'était accompagnée de la décision de l'État de reprendre 35 milliards d'euros de dette de SNCF Réseau (sur un total de 48,2 milliards d'euros à fin 2018 en valeur de remboursement), dont 25 milliards d'euros en 2020 et 10 milliards d'euros en 2022. Cette décision a été mise en œuvre, pour la première phase de 25 milliards d'euros, en loi de finances initiale pour 2020. Cet engagement sans précédent de l'État répond à celui de la SNCF de mener une profonde transformation qui devra, grâce aux marges de manœuvre financières dégagées par cette reprise de dette et aux efforts internes de productivité, permettre de retrouver l'équilibre dans les années à venir. Elle inclut également le renforcement de la règle d'or, qui permettra de s'assurer qu'à l'avenir la trajectoire d'endettement de la SNCF au titre du développement du réseau reste maîtrisée.

Les crédits du programme correspondent aux charges d'intérêt résultant de la reprise de dette. Le programme permet ainsi de suivre la charge induite par cette dette sur le budget de l'État. Pour mémoire, les remboursements d'échéances en principal constituent des opérations de trésorerie et ne donnent pas lieu à consommation de crédits budgétaires ; les montants correspondants sont néanmoins présentés dans le présent document afin de disposer d'une vision complète du besoin de financement induit pour l'État par la reprise de cette dette.

Le responsable du programme est la directrice générale du Trésor, à laquelle est rattachée l'Agence France Trésor (AFT), service à compétence nationale chargé de la gestion des emprunts et de la trésorerie de l'État. L'AFT assure la mise en paiement des échéances de la dette reprise de SNCF Réseau. Les crédits de ce programme sont évaluatifs, comme pour la charge sur la dette d'État, car une partie des emprunts est à taux variables ou indexée sur l'inflation. La charge budgétaire sur ces emprunts dépend de l'évolution des taux d'intérêt ou de l'inflation, qui ne sont pas sous le contrôle de l'administration.

PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS DEMANDÉS

2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 4 Charges de la dette de l'État	FdC et AdP attendus en 2021
01 – Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État	692 000 000	0
Total	692 000 000	0

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 4 Charges de la dette de l'État	FdC et AdP attendus en 2021
01 – Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État	692 000 000	0
Total	692 000 000	0

Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (crédits évaluatifs)

Programme n° 355 | PRÉSENTATION DES CRÉDITS ET DES DÉPENSES FISCALES

2020 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LOI DE FINANCES INITIALE)

2020 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 4 Charges de la dette de l'État	FdC et AdP prévus en 2020
01 – Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État	408 800 000	0
Total	408 800 000	0

2020 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 4 Charges de la dette de l'État	FdC et AdP prévus en 2020
01 – Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État	408 800 000	0
Total	408 800 000	0

PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR TITRE ET CATÉGORIE

Titre ou catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Ouvertes en LFI pour 2020	Demandées pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021	Ouverts en LFI pour 2020	Demandés pour 2021	FdC et AdP attendus en 2021
Titre 4 – Charges de la dette de l'État	408 800 000	692 000 000	0	408 800 000	692 000 000	0
Charges financières diverses	408 800 000	692 000 000	0	408 800 000	692 000 000	0
Total	408 800 000	692 000 000	0	408 800 000	692 000 000	0

JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

ÉLÉMENTS TRANSVERSAUX AU PROGRAMME

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total	Titre 2 Dépenses de personnel	Autres titres	Total
01 – Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État	0	692 000 000	692 000 000	0	692 000 000	692 000 000
Total	0	692 000 000	692 000 000	0	692 000 000	692 000 000

Le programme 355 « Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État » fonctionne en miroir avec la première section du compte de commerce « Gestion de la dette et de la trésorerie de l'État ». Les dépenses du programme 355 constituent une recette pour la première section du compte de commerce dont elles contribuent à l'équilibre, au côté des crédits du programme 117 « Charge de la dette et trésorerie de l'État » également versés à ce compte de commerce.

Les crédits portés par ce programme visent à enregistrer la charge de la dette de SNCF Réseau, correspondant aux intérêts sur la dette reprise par l'État, selon le même échéancier de paiement. À cet effet, les engagements contractés par l'État envers SNCF Réseau reproduisent les caractéristiques des engagements de SNCF Réseau vis-à-vis de ses créanciers, au moment de la reprise de dette, avec une proportion identique en principal de chacun des emprunts de SNCF Réseau, de sorte que le total de dette représente 25 milliards d'euros de principal.

À fin de simplification, les emprunts en devises de SNCF Réseau et leurs couvertures contre le risque de change, au moyen de contrats à terme d'échange de devises contre euros, sont synthétisés en engagements en euros. Les flux de paiement sur ces derniers sont identiques aux flux de paiement nets résultant de la somme des emprunts en devises et de leur couverture.

DÉPENSES PLURIANNUELLES

ÉCHÉANCIER DES CRÉDITS DE PAIEMENT (HORS TITRE 2)

ESTIMATION DES RESTES À PAYER AU 31/12/2020

Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2019 (RAP 2019)	Engagements sur années antérieures non couverts par des paiements au 31/12/2019 y.c. travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2019	AE (LFI + LFRs) 2020 + reports 2019 vers 2020 + prévision de FdC et AdP	CP (LFI + LFRs) 2020 + reports 2019 vers 2020 + prévision de FdC et AdP	Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020
0	0	408 800 000	408 800 000	0

ÉCHÉANCIER DES CP À OUVRIR

AE	CP 2021	CP 2022	CP 2023	CP au-delà de 2023
Évaluation des engagements non couverts par des paiements au 31/12/2020	CP demandés sur AE antérieures à 2021 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2022 sur AE antérieures à 2021	Estimation des CP 2023 sur AE antérieures à 2021	Estimation des CP au-delà de 2023 sur AE antérieures à 2021
0	692 000 000 0	0	0	0
AE nouvelles pour 2021 AE PLF AE FdC et AdP	CP demandés sur AE nouvelles en 2021 CP PLF CP FdC et AdP	Estimation des CP 2022 sur AE nouvelles en 2021	Estimation des CP 2023 sur AE nouvelles en 2021	Estimation des CP au-delà de 2023 sur AE nouvelles en 2021
692 000 000 0	0 0	0	0	0
Totaux	692 000 000	0	0	0

CLÉS D'OUVERTURE DES CRÉDITS DE PAIEMENT SUR AE 2021

CP 2021 demandés sur AE nouvelles en 2021 / AE 2021	CP 2022 sur AE nouvelles en 2021 / AE 2021	CP 2023 sur AE nouvelles en 2021 / AE 2021	CP au-delà de 2023 sur AE nouvelles en 2021 / AE 2021
%	%	%	%

Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (crédits évaluatifs)

Programme n° 355 | JUSTIFICATION AU PREMIER EURO

JUSTIFICATION PAR ACTION

ACTION 100,0 %**01 – Charge de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État**

	Titre 2	Hors titre 2	Total	FdC et AdP attendus
Autorisations d'engagement	0	692 000 000	692 000 000	0
Crédits de paiement	0	692 000 000	692 000 000	0

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

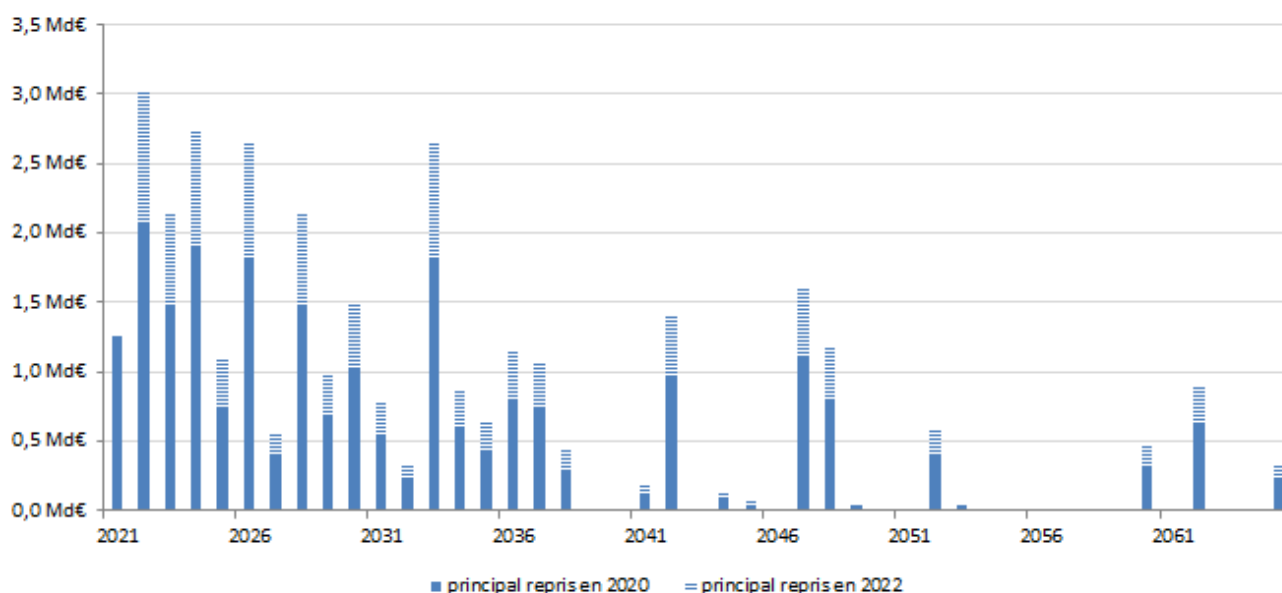
Titre et catégorie	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
Charges de la dette de l'État	692 000 000	692 000 000
Charges financières diverses	692 000 000	692 000 000
Total	692 000 000	692 000 000

Après amortissement de 1,7 Md€ de principal en 2020, la structure des engagements en cours début 2021 est présentée ci-après, par type d'emprunt (tableau) et par année d'amortissement du principal (graphique). Le taux d'intérêt moyen début 2021 est de 3,17% pour les emprunts à taux fixe et de 1,95% pour les emprunts indexés sur l'inflation.

Ventilation par catégorie d'emprunts de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (encours résiduels début 2021)

	en Md€	en %
Emprunts à taux fixes	21,1	90,7%
Emprunts à taux variables	1,2	5,1%
Emprunts indexés sur l'inflation	1,0	4,2%
Total	23,3	

Ventilation par année d'échéance du principal de la dette de SNCF Réseau reprise par l'État (encours début 2021)



Source : AFT - dette de SNCF Réseau reprise par l'Etat - situation début 2021

Une première approche de la structure de la dette qui sera reprise en 2022 proposée en graphique ci-dessus (bâtons hachurés), dépendra des nouveaux emprunts de SNCF Réseau réalisés en 2020 et 2021.

Pour les emprunts à taux variable et pour ceux indexés sur l'inflation, la prévision de dépense pour 2020 est fondée sur les mêmes hypothèses de taux d'intérêt et d'inflation que pour la dette émise par l'État. Ces hypothèses sont présentées dans le Projet annuel de performance du programme 117 "Charge de la dette et trésorerie de l'État", de la mission "Engagements financiers de l'État".

Sur la base de ces paramètres, la prévision de dépense pour 2021 par catégorie d'emprunts est la suivante :

	Crédits 2021 (M€)
Emprunts à taux fixes	672
Emprunts à taux variables	1
Emprunts indexés sur l'inflation	19
Total	692

Le coût total pour l'État lié à la reprise de la dette SNCF s'élèvera en 2021 à environ 2,0 Md€ dont 0,7 Md€ de charge d'intérêts et 1,3 Md€ de remboursement de principal.